

## 20 000 EMPLOIS SACRIFIÉS AU NOM DE L'ENVIRONNEMENT

Le 1<sup>er</sup> juin 2008, le gouvernement chinois interdisait l'usage des sacs de plastique. Il prévoyait économiser 1,6 million de tonnes de pétrole. *L'Association chinoise des chaînes de magasins et franchises* a déclaré à l'agence de presse *Xinhua*, cité par *Le Guardian* le 22 mai 2009, que cette mesure avait provoqué le chômage de 20 000 employés de la Société d'état *Suiping Huaqiang Plastic*. Lorsqu'il en a les moyens, le gouvernement agit pour protéger l'environnement. Avec les projets de villes et de quartiers verts (Voir : [www.racicot.org](http://www.racicot.org)), les gouvernements chinois se donnent également d'autres moyens pour protéger la Terre.



L'environnement, une priorité pour le gouvernement,  
Photo : China Daily, 2009

## FAIRE DE LA R&D EN CHINE : UNE NÉCESSITÉ

Pour construire la ville modèle d'Éco-cité (Tianjin), le gouvernement chinois a adopté, en janvier 2009, des normes environnementales qui dépassent souvent les normes les plus exigeantes des pays industrialisés. À titre d'information, les indicateurs quantitatifs (22) couvrent l'environnement naturel, l'équilibre entre l'homme et l'environnement, le progrès social et l'économie efficiente. Quant aux indicateurs qualitatifs (4), ils concernent la coordination et l'intégration régionale des mesures environnementales.

Parmi les indicateurs quantitatifs, les autorités chinoises prévoient qu'en 2020, environ 50 % des travailleurs de cette ville de 350 000 habitants, soit 10 000 personnes, seront composés d'ingénieurs et de chercheurs en technologies environnementales, incluant les travailleurs des industries environnementales étrangères. L'essentiel des travailleurs trouveront leur gagne-pain dans une économie verte parmi les plus performantes du monde.

Si nous voulons que l'économie verte québécoise démarre du bon pied, il y aurait avantage à réaliser une partie de notre R&D en technologies de l'environnement avec des partenaires chinois afin que nos technologies tiennent compte, au point de départ, des normes chinoises. Ainsi, nos technologies environnementales seront concurrentes tant en Chine que sur nos marchés intérieurs.

Pierre Racicot, Ph.D.  
Président (418 683 0200)